

/CS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-273 du 17 Décembre 1991

portant nomination des Représentants
de la République du Bénin au Conseil
des Gouverneurs de la Banque Islamique
de Développement (BID).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 26 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU la Décision de la quatorzième Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique tenue au Bangladesh du 6 au 11 Décembre 1983 ;
- VU la Décision de la huitième réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque Islamique de Développement tenue à DJEDDAH du 3 au 4 Mars 1984 et portant admission de la République Populaire du Bénin en qualité de la 43ème membre de cette Institution ;
- VU les Dispositions des articles 3, 28 et 40 de l'Accord portant Etablissement de la Banque Islamique de Développement ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Novembre 1991 ;

DECRETE :

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommés Représentants de la République du Bénin au sein du Conseil des Gouverneurs de la Banque Islamique de Développement comme ci-après :

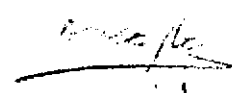
.../...

- Robert TAGNON : Ministre du Plan et de la Restructuration Economique, Gouverneur de la Banque Islamique de Développement pour la République du Bénin ;
- Gisèle ALLI : Directrice Générale de la Caisse Autonome d'Amortissement, Gouverneur Suppléant de la Banque Islamique de Développement pour la République du Bénin.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 17 Décembre 1991

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

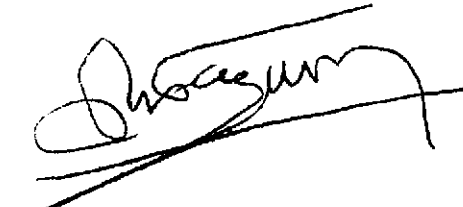

Nicéphore SOGLO

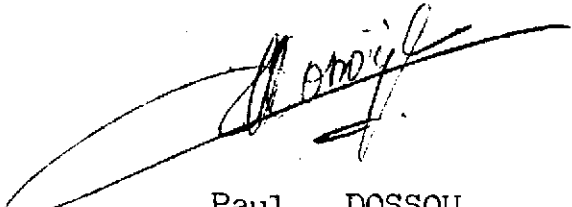
Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la
Présidence de la République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,

Le Ministre des Finances,


Robert TAGNON


Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 SGG 4 CS 2 MPRE 4 MF 4 MJL 4 AUTRES MINISTRES 18 IGE 4 DCRE-CENADI 8 DAM-CAA 4 IGE 4 ONEPI 2 GCONB 1 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10 UNB-FASJEP 4 INTERESSES 2 JORB 1.-